

# AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE

relative à la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Bazeilles

## Création d'une unité de méthanisation agricole au lieu-dit « Pommerues »

À l'initiative de la commune et par arrêté n°11/2020, le Maire de Bazeilles a ordonné la concertation publique préalable à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bazeilles, soumise à évaluation environnementale.

Cette procédure vise à permettre la création d'une unité de méthanisation agricole privée au lieu-dit « Pommerues », à proximité immédiate du giratoire du Rûle (giratoire d'Unilin).

La concertation préalable se déroulera pendant 31 jours consécutifs :

**du mercredi 24 juin 2020 au vendredi 24 juillet 2020 inclus.**

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier de concertation dès la publication de l'arrêté d'ouverture de la concertation préalable et durant toute la durée de cette dernière.

Le dossier de concertation, présentant les objectifs et caractéristiques principales de la déclaration de projet et de la mise en compatibilité du PLU, peut être consulté :

- **sous forme « papier »** à la mairie de Bazeilles (place de la République - 08140), dans le respect de mesures sanitaires liés au Covid-19 :
  - du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00,
  - le samedi de 10h00 à 12h00,
  - et en plus le lundi, mardi et mercredi : de 16h00 à 18h00
- **sous forme numérique** sur le site internet : <http://www.bazeilles.fr>

Durant la concertation préalable, et dans le respect des mesures sanitaires liées au Covid-19, toute personne sera admise à émettre ses observations, propositions et contre-propositions :

- **sur les registres de concertation à feuillets non mobiles déjà ouverts à la mairie de Bazeilles et dans les mairies annexes dans le cadre de la révision générale en cours du PLU**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- **par correspondance adressée à M. le Maire**, qui les visera et les annexera audit registre :
  - à l'adresse postale suivante : **Mairie de Bazeilles** - (Place de la République - 08140)
  - par courrier électronique : [enquete.publique@bazeilles.fr](mailto:enquete.publique@bazeilles.fr)
- **lors d'une permanence en mairie de l' élu en charge de l'urbanisme le 30 juin 2020, de 10h00 à 12h00.**

Les habitants de la Commune nouvelle de Bazeilles et des communes limitrophes sont informés que la SAS Turenne Méthanisation, à l'initiative du projet de création de l'unité de méthanisation agricole, va organiser des réunions en groupes pour communiquer sur les enjeux du projet dans la période du 24 juin 2020 au 24 juillet 2020 inclus. À cet effet, un document sera diffusé aux habitants de la commune nouvelle de Bazeilles dans les boîtes aux lettres à compter du 24 juin 2020. Un affichage sera réalisé dans des communes limitrophes du territoire de Bazeilles.

Les informations environnementales se rapportant au projet figurent dans le dossier soumis à concertation, et sont consultables dans les formes précisées ci-dessus.

Des informations relatives à la procédure et au dossier peuvent être demandées auprès de **M. Jean-Christophe LEPAGE**, par courrier (5 Chemin rural des Pommerues 08140 BAZEILLES), par courriel : [lepagejc@hotmail.fr](mailto:lepagejc@hotmail.fr), ou par téléphone : 06.23.20.59.10.

Au terme de cette concertation préalable, le bilan sera établi et rendu public. Toute personne intéressée pourra le consulter :

- à la mairie de Bazeilles aux dates et heures habituelles d'ouverture,
- sur le site internet suivant : <http://www.bazeilles.fr>
- et dans le futur dossier qui sera soumis ultérieurement à l'enquête publique.

Le Maire,  
Francis BONNE

